

LA LETTRE ECO

N°102

22 novembre 2014



« Retraite, juste, un autre monde »
Dans les meilleures librairies depuis le 21 novembre

Pour toute information concernant la lettre, les formules d'abonnement, le livre sur la retraite (plus de détails page 8) ou pour solliciter l'intervention de Lorello Ecodata pour des conférences ou des formations..., vous pouvez nous appeler au 01 45 00 37 37 ou nous adresser un email : o.penichou@o2p-conseil.com.

LE COIN DES EPARGNANTS

	21 novembre 18 H 00	14 novembre	7 novembre	1^{er} janvier
CAC 40	4357 pts	4 202 pts	4 189 pts	4 295 pts
Taux de l'OAT à 10 ans	1,1480%	1,1620%	1,1860 %	2,56 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,771%	0,785%	0,78 %	1,94 %
Cours de l'euro / dollars	1,2394	1,2521	1,2454	1,3765
Cours de l'once d'or en dollars (Londres)	1 193	1 154	1 145	1 227
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	79,50	79,41	82,99	107

Les bourses reprennent des couleurs

Les bourses ont repris, cette semaine, des couleurs avec les annonces de la BCE qui s'engage dans la lutte contre la déflation et celles de la Banque centrale chinoise qui a décidé d'abaisser ses taux afin de relancer l'activité économique. Paris a gagné 3,44 % en cinq jours redevenant positif depuis le 1^{er} janvier avec un gain de 1,19 %. Egalement sur ces cinq derniers jours, le Daxx allemand a gagné 5,18 % et le Footsie britannique 1,45 %.

Aux Etats-Unis, le Dow Jones a encore battu des records. Avec l'annonce de bons résultats économiques, l'indice américain a terminé la semaine à 17 810 points e hausse de 12,84 % depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'euro a repris le chemin de la pente douce

Les annonces de Mario Draghi et les premiers achats de titres opérés par la BCE dans le cadre du plan d'augmentation de son bilan ont contribué à la dépréciation de l'euro.

Les taux d'intérêt des dettes publiques toujours au plancher

Les Etats français et allemands continuent de faire des affaires. Les taux d'intérêt des titres souverains ont été cette semaine encore orientés à la baisse. Les dernières annonces des banques centrales ont accéléré le mouvement de baisse.

Les pays producteurs de pétrole battent le rappel

Les pays pétroliers, après des semaines d'attentisme, ont décidé de prendre les choses en main afin de stabiliser les cours. La Russie et le Venezuela ont annoncé qu'ils pourraient agir de concert pour réguler l'offre. Ces deux pays ont besoin d'un baril au-dessus de 80 dollars pour financer leurs dépenses publiques. Après la réunion de l'OPEP, des rumeurs d'une réduction d'un plafond de production circulent. La décision devrait être prise le 27 novembre prochain. Les annonces de la Banque centrale chinoise ont favorisé l'augmentation des cours. En effet, la volonté de maintenir un haut niveau de croissance en Chine a un impact direct sur les achats de pétrole, la Chine étant le deuxième pays consommateur derrière les Etats-Unis.

SI VOUS N'AVEZ PAS SUIVI L'ACTUALITE ECO CETTE SEMAINE...

La grande bataille pour l'inflation est engagée !

Mario Draghi, Président de la Banque Centrale Européenne (BCE), après avoir pratiqué un savant teasing, engage la Banque Centrale Européenne dans le combat contre l'inflation. Il a clairement indiqué que désormais sa priorité, c'est l'augmentation des prix. Afin de revenir à un taux correct de hausse des prix, Mario Draghi a opté pour le gonflement de la taille du bilan des banques centrales de

l'Eurosystème ; «notre réponse a été certainement non conventionnelle, dans le sens que nos mesures sont sans précédent - mais c'est loin d'être non orthodoxe», a-t-il souligné lors d'un congrès européen des banques à Francfort.

Depuis le mois de septembre, la BCE mène une politique offensive. Le principal taux d'intérêt directeur a été abaissé à son niveau le plus bas possible (0,05 %), quand celui sur les dépôts de liquidités à ses guichets était porté en territoire négatif (-0,20 %).

En outre, la BCE a repris ses programmes de rachats d'actifs à grande échelle. Ainsi, le bilan de la BCE devrait être porté de 2 000 à 3 000 milliards d'euros. A cette fin, la BCE va acheter sur le marché des paquets de crédits titrisés, les 1BS, en plus d'achats d'obligations sécurisées (covered bonds).

La BCE va également allouer des liquidités aux banques sur une longue durée sous certaines conditions comme par exemple leur transformation en crédits distribués aux entreprises et ménages (TLTRO).

Mario Draghi a indiqué que d'autres mesures sont envisageables : *«nous allons faire ce que nous devons faire pour augmenter l'inflation et les anticipations d'inflation le plus rapidement possible, comme notre mandat de stabilité des prix l'exige de nous. Si la trajectoire actuelle de notre politique n'est pas assez efficace pour atteindre cet objectif, ou d'autres risques pour les perspectives d'inflation se concrétisent, nous devront intensifier la pression et élargir encore plus les voies à travers lesquelles nous intervenons, en modifiant en conséquence la taille, le rythme et la composition de nos achats»*. La question d'achats éventuels d'obligations souveraines est évidemment dans toutes les têtes.

Quand les Français boudent la pierre, rien ne va plus

Les indicateurs avancés ne prévoient pas de retournement de tendance d'ici la fin de l'année. La France avec l'ensemble de la zone euro resterait encalminée dans une stagnation avec un espoir d'amélioration en 2015. Le retournement pourrait se produire au cours du premier trimestre 2015.

Au niveau immobilier, la France subit un début de correction qui ne se traduit pas sur les prix mais sur la production. Ainsi selon la Fédération de la Promotion immobilière, la chute des mises en ventes (MEV) a été, au 3^{ème} trimestre de 19 % comme au deuxième. Le nombre de mises en ventes est inférieur de près de 10 000 à celui de 2013 et de 23 000 à celui 2012.

Pour la production de logements neufs, la France pourrait se situer sous la barre des 300 000 logements soit un niveau inconnu depuis 1997. Entretemps, la population est passée de 57 millions à plus de 65 millions d'habitants. Compte tenu des besoins de la population, il faudrait construire environ 500 000 logements par an.

En sortant des statistiques, les travaux sur bâtiments existants, nous sommes même en-dessous de 300 000 logements neufs. Le chiffre tombe à 268 000. A fin 2013,

selon les mêmes critères, les mises en chantier de logements neufs avaient atteint 294 000.

La France est pourtant un des pays qui consacre le plus d'argent public à la politique du logement, plus de 40 milliards d'euros. L'Etat dépense 15,8 milliards d'euros par an pour venir en aide aux locataires. Selon une étude l'INSEE, ce soutien a surtout généré une inflation des prix tant au niveau des loyers qu'au niveau des prix à l'achat.

De 2000 à 2009, les prix de l'immobilier ont été multipliés par deux, + 9 % par an entre 2000 et 2007 quand les salaires ne progressaient que de 2 % an. Les Français se sont massivement endettés dans les années 90 et 2000 pour acquérir leur résidence principale.

Entre 2000 et 2007, l'immobilier a été responsable, en France, du quart des créations d'emploi. 7 % des emplois sont dans ce secteur. Le nombre d'entreprises dans la construction a progressé de 25 % de 2000 à 2009 et a été multiplié par deux pour l'immobilier. Le bâtiment a accaparé une part importante des capitaux disponibles en France au détriment des entreprises des autres secteurs d'activité. La France a été victime du syndrome espagnol ou floridien.

Depuis trois ans, il y a évidemment un mouvement de correction que la baisse des taux d'intérêt n'a pas réussi à endiguer. En 2012, le Président de la République avec sa ministre du logement de l'époque, Cécile Duflot, semblait avoir pris le parti de réduire le poids de la pierre dans l'économie. L'accumulation des mesures prises a été durement ressentie. Le renchérissement des coûts de construction avec l'entrée en vigueur des normes « 2012 », le durcissement de la fiscalité, la diminution de l'investissement public ont frappé de plein fouet le secteur du BTP.

Du fait de cette rapide dégradation sous-estimée et des demandes issues des professionnels du bâtiment, un tête-à-queue a été organisé. Néanmoins, le plan Valls ne se fera sentir au mieux qu'en 2015.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La Belgique en turbulences

La Belgique fait rarement la une de la presse en France sauf quand quelques chefs d'entreprise décident de s'y installer.

Pourtant, depuis le début du mois de novembre, le Royaume connaît de violentes manifestations sociales. Le Gouvernement entend libéraliser certaines professions comme celle des dockers, reporter l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, assouplir le droit du travail et remettre en cause les règles d'indexation des salaires et des prestations sociales sur l'inflation. Des mesures de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ont également été annoncées. Après la grève du 6 novembre dernier, un nouvel appel à la grève générale est prévu pour le 15 décembre.

La Belgique souffre d'un coût du travail parmi les plus élevés d'Europe. Selon le rapport de PwC, sur 100 euros de chiffre d'affaires réalisé par une entreprise en Belgique, 57,8 euros sont prélevés par les pouvoirs publics contre une moyenne, au niveau de l'Union européenne, de 41 euros.

Aux Pays-Bas, la pression fiscale totale sur les entreprises est de 39 %, au Royaume-Uni de 33,7 %. Seules la France (66,6 %), l'Italie (65,4 %) et l'Espagne (58,2 %) sont au-dessus de la Belgique.

Pour autant, la situation de la Belgique peut, en termes économiques apparaître enviable. La croissance, en 2014, devrait se situer autour de 1 %. En 2013, le déficit public a été de 2,9 %.

Au troisième trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi a chuté de 0,3 % et le taux de chômage est inférieur à 8,5 % quand il est supérieur à 10,2 % en France.

Selon le Centre pour la recherche économique européenne (ZEW), la Belgique fait partie des pays les plus innovants. Au classement de l'indicateur d'innovation du ZEW, la Belgique occupe la 4^{ème} place derrière la Suisse, Singapour et la Suède. L'Allemagne est 6^{ème}, les Pays-Bas 8^{ème} et la France, 17^{ème}. La Belgique est connue pour son réseau dense de PME qui se sont développées dans l'innovation, la recherche et le développement. La Belgique est un des rares pays de l'Union européenne à avoir enregistré, ces dernières années, une progression des capacités de production de l'industrie manufacturière.

Ce développement repose sur une bonne intégration dans les échanges mondiaux de l'économie belge et sur le haut niveau de formation de la population active.

Japon, le Premier Ministre joue le tout pour le tout

L'abonomics bat de l'aile. La politique économique mise en œuvre par le Premier Ministre japonais, Shizo Abe, ne tient pas toutes ses promesses. Cette politique reposant sur trois axes appelés « flèches » avait comme objectifs, le retour à une inflation à 2 % grâce à des injections de liquidités et la dépréciation du yen, la diminution des déficits publics avec une hausse de la TVA et une libéralisation de l'économie avec la mise en œuvre de réformes structurelles.

La hausse de 3 points de la TVA intervenue au mois d'avril dernier a eu un impact beaucoup plus fort que prévu. Le ralentissement de l'économie a été rapide et important. Au 3^{ème} trimestre, le PIB s'est contracté de 0,4 % par rapport au trimestre précédent, après une chute de 1,9 % au deuxième trimestre. Le Japon est ainsi de nouveau en récession. La demande intérieure souffre de la baisse du pouvoir d'achat des Japonais, les salaires augmentant moins vite que les taxes. Néanmoins, le Japon a enregistré une augmentation de ses exportations, +1,3% au 3^{ème} trimestre. Sur un an, leur hausse atteint 7,4 %. Elles profitent de la reprise des échanges au sein de la zone Asie et de la dépréciation du yen.

L'expérience japonaise est intéressante pour ceux qui seraient tenter en France de porter la TVA de 20 à 23 voire 25 % sachant qu'au Japon, la TVA est simplement passée de 5 à 8 %.

Face à la dégradation de la situation économique, la Banque centrale a décidé d'intensifier sa politique d'assouplissement quantitatif. De son côté, le Gouvernement a annoncé le report de la hausse de 2 points de TVA. Par ailleurs, il a provoqué des élections législatives anticipées pour le mois de décembre 2014. Le consensus à la japonaise s'effrite en matière de politique économique. Le Gouvernement qui doit assurer le financement de la dette publique qui dépasse 235 % du PIB souhaite le maintien des achats par la Banque centrale quand cette dernière souhaiterait que la hausse de TVA soit maintenue afin de favoriser une réallocation des capitaux vers le financement des entreprises. Le Premier Ministre entend différer la hausse de TVA prévue au mois d'octobre 2015 à 2017. Le rééquilibrage des comptes interviendrait en 2020.

La campagne électorale devrait également se dérouler sur fond de redémarrage des centrales nucléaires. Aujourd'hui, le Japon est pénalisé par le coût de la facture énergétique qui a généré un déficit commercial.

La croissance devrait rester très faible en 2015 autour de 0,3 %. Seules les exportations pourraient contribuer à la croissance. Compte tenu des choix opérés par les pouvoirs publics, la Banque centrale devrait continuer à acheter des titres publics au-delà de 2016 même en cas d'atteinte de l'objectif d'inflation fixé à 2 %.

La Turquie cherche son avenir ailleurs qu'au sein de l'Union européenne

La Turquie, souvent, qualifiée de deuxième pays industriel d'Europe, cherche de nouveaux débouchés. En effet, le cycle de négociation, entamé en 2004, sur l'adhésion de la Turquie à l'Union est toujours encastré. Par ailleurs, la stagnation de l'économie européenne freine les exportations turques. La guerre en Syrie et en Irak et le risque de déstabilisation de cette région constituent également un sujet d'inquiétude pour les autorités d'Ankara. Afin de contourner ses différents soucis, la Turquie se tourne vers le Maghreb. A l'occasion de la visite officielle du Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, en Algérie, un projet d'accord de libre-échange a été avancé. La Turquie qui est une puissance commerciale industrielle pourra sans nul doute exporter des biens manufacturiers et bénéficier de tarifs privilégiés sur des produits énergétiques dont elle manque cruellement.

La Turquie, avec plus de 75 millions d'habitants, est la 15^{ème} puissance économique mondiale. Les exportations de biens et services représentent le même poids qu'en France. L'industrie pèse 27 % du PIB contre 18 % en France et 30 % en Allemagne.

Le taux de croissance de la Turquie a été de 4,3 % en 2013. Son déficit public est de 1,2 % du PIB et sa dette de 36,3 % du PIB. Pour 2014, le taux de croissance devrait être voisin de 3 %. La chute de la livre turque alimente l'inflation qui dépasse 7 % et incite au départ des capitaux. En revanche, la balance commerciale devrait être moins déficitaire cette année qu'en 2013 grâce à un allègement de la facture pétrolière.

La Turquie reste très dépendante des flux de capitaux extérieurs d'autant plus que son taux d'épargne est faible. Le stock de dette externe (dette brute) s'élève à 47,3 % du PIB en 2013 contre 43 % du PIB en 2012. Cette dette est majoritairement détenue par le secteur privé. Pour 2014, les besoins de financements externes sont évalués à 26 % du PIB en 2014. Avec le changement d'orientation de la politique monétaire américaine, la Turquie rencontre plus de difficultés pour attirer des capitaux à bas coûts. Néanmoins, au regard de ses voisins, la situation turque reste économiquement enviable.

Chine, quand l'Empire du Milieu s'engage à soutenir la croissance

Face au ralentissement de l'économie, les autorités chinoises sortent l'artillerie lourde. Le taux de croissance s'élèverait à 7,4 % en cette fin d'année soit son plus faible niveau depuis 24 ans. Le secteur immobilier et l'industrie manufacturière sont particulièrement concernés par le ralentissement économique. Les autorités chinoises surveillent la situation de très près tout en se déclarant confiantes. Elles considèrent que tant que la croissance reste au-dessus de 7 %, il n'y a pas de réel problème. De toute façon avec la maturité croissante de l'économie chinoise et sa réorientation vers les services, le taux de croissance est amené à diminuer. A moyen terme, le taux devrait se situer entre 4 et 5 %.

A court terme, la Banque centrale pour enrayer le mouvement de décélération de la croissance a décidé d'abaisser ses principaux taux. Cette baisse de taux est la première depuis plus de deux ans. La Banque populaire de Chine (PBoC) a réduit le taux de référence des prêts à un an de 40 points de base à 5,6 %. Le taux des dépôts à un an a été diminué de 25 points de base à 2,75 %. Il faut souligner que la Banque centrale avait, ces dernières semaines, injecté des liquidités dans le système bancaire sous forme de prêts à court terme aux banques afin de baisser le coût du crédit et d'encourager les institutions financières à prêter. La politique chinoise s'inspire de celles mises en œuvre dans les autres grands pays.

LE COIN DES TENDANCES

La Chine et la Corée du Sud, les nouvelles stars de l'innovation

La Corée du Sud avec Samsung et bien d'autres sociétés s'est hissée parmi les pays les plus innovants. Selon l'OCDE, la Chine est en voie de rejoindre la Corée en matière d'innovation et de s'imposer comme une puissance de la haute technologie.

Avec la crise et la réduction des budgets de R&D observée aux États-Unis, au Japon et dans l'Union européenne, les économies avancées pèsent de moins en moins dans la recherche scientifique et technologique. De ce fait, en 2019, la Chine devrait accéder au premier rang mondial des dépenses de R&D autour de 2019 toujours selon l'OCDE.

La part de la zone OCDE continue de décliner dans les dépenses mondiales de R&D ; elle est ainsi passée de 90 % à 70 % en dix ans. Au sein des pays membres,

le taux de croissance annuelle des dépenses de R&D a été de 1,6 % entre 2008 et 2012, soit deux fois moins qu'entre 2001 et 2008. En revanche, en Chine, les dépenses de R&D ont doublé entre 2008 et 2012. En 2012, les dépenses intérieures brutes de R&D (DIRD) se sont élevées à 257 milliards USD en Chine, contre 397 milliards USD aux États-Unis, 282 milliards USD dans l'Union européenne et 134 milliards USD au Japon.

En 2012, les dépenses de R&D en Corée ont atteint 4,36 % de son PIB soit plus qu'en Israël (3,93 %) et nettement plus que la moyenne des pays de l'OCDE (2,40%).

La Chine et la Corée sont devenues des pays qui attirent les auteurs scientifiques venus des États-Unis. Elles ont ainsi connu un apport net de matière grise entre 1996 et 2011.

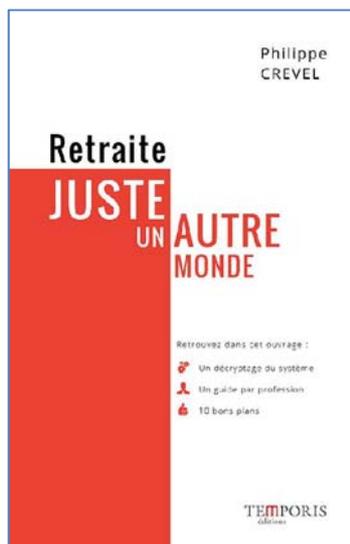
Quand les pierres qui roulent amassent mousse

Le secteur de la production musicale a bu la tasse avec le développement du numérique. Le piratage et le développement des réseaux sociaux ont eu raison du modèle ancien en vertu duquel les concerts et la promotion « média » permettaient de vendre des disques en grand nombre. Jusque dans les années 80, les concerts n'étaient pas une source de revenus pour les compagnies et pour les groupes. Cela contribuait essentiellement à la notoriété. Les concerts « The Wall » de 1982 du groupe Pink Floyd ont été un gouffre financier pour EMI qui se rattrapait aisément sur les ventes d'albums. Depuis, les majors ont dû inverser le système. Ce sont désormais les concerts qui sont rentables et qui génèrent entre la vente des places et des accessoires et les sponsors des revenus. Les Stones depuis vingt ans battent, à chaque tournée, le record de bénéfices. Le nouveau modèle donne la prime aux vedettes confirmées. Ce n'est pas un hasard si ce sont les Stones, U2, AC/DC ou Madonna qui tirent leur épingle du jeu. En outre, des entreprises spécialisées dans le financement et dans l'organisation des concerts ont vu le jour. La disparition, un jour ou l'autre, des groupes historiques de la scène rock posera un réel problème pour une industrie où le payant a tendance à devenir marginal. Le financement par sponsors risque de devenir la règle ce qui serait le retour à une pratique ancienne. A ce sujet, au-delà de la polémique que cela a provoqué, le dernier album de U2 a été acheté par Apple dans le cadre de l'opération de lancement de l'iPhone 6S et mis à disposition gratuitement à tous les clients d'Apple.

LE COIN DES LIVRES

« Retraite, juste un autre monde » par Philippe Crevel aux Editions Temporis.

Le livre de Philippe Crevel, « Retraite, juste un autre monde », a été publié le vendredi 21 novembre aux Editions Temporis.



Philippe Crevel, spécialiste des questions d'épargne et de retraite, casse les lignes des guides pratiques sur les retraites en intégrant dans son dernier ouvrage, « Retraite, juste un autre Monde » une partie documentée sur les fondements et les évolutions de notre système de retraite.

Avant de comprendre les modalités de calcul de sa ou de ses pensions, connaître l'histoire de notre système de retraite et avoir en tête les contraintes auxquelles il doit faire face est un atout. Philippe Crevel nous propose un voyage dans le temps, de Louis XIV jusqu'en 2060. Il tire les enseignements du passé pour dessiner les futurs possibles de notre système de retraite. Au-delà de cette analyse, ce livre comporte un guide précis retraçant le mode de calcul des pensions par profession. Il traite tout à la fois de la retraite des salariés, des travailleurs indépendants, des agriculteurs ou des fonctionnaires. Un chapitre est même consacré à la retraite des hommes politiques. Philippe Crevel présente également de multiples solutions pour améliorer sa retraite. Dans ce cadre, il analyse les avantages et inconvénients des différents placements financiers ou immobiliers. Dans ce livre à plusieurs entrées, deux chapitres méritent également le détour, « les 42 réponses à 42 questions » permettant de faire rapidement le tour de la question de la retraite à travers des interrogations concrètes et des réponses synthétiques. Dans le même esprit, en fin d'ouvrage, le lecteur peut prendre connaissance de dix bons plans permettant d'améliorer sa pension.

Pour tout contact sur le livre : Olivia Penichou

- Tel : 01 45 00 37 37
- Mail : o.penichou@o2p-conseil.com

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

La semaine sera marquée par la publication d'un grand nombre de données économiques permettant d'avoir un premier aperçu sur la situation au début du quatrième trimestre. La communication de plusieurs indicateurs avancés devrait également donner des indications sur la tournure de la croissance en cette fin d'année 2014.

Lundi 24 novembre

En **Allemagne**, il sera intéressant de suivre la publication des indices IFO (estimation courante, indice du climat des affaires et perspectives) pour le mois de novembre. Après plusieurs mois de baisse, une légère remontée est attendue.

Aux **Etats-Unis**, plusieurs indicateurs avancés seront également publiés comme les indices PMI « composite de Markit » et « services de Markit » pour le mois de novembre. Seront également rendus publics l'indice de l'activité nationale de la FED de Chicago et l'indice manufacturier de la FED de Dallas pour le mois de novembre.

Mardi 25 novembre

En **France**, il faudra suivre l'indicateur sur le climat des affaires pour le mois de novembre qui depuis des mois est relativement mal orienté. Il pourrait ressortir en stable ou en légère hausse tout en restant en-dessous de la moyenne de longue période.

Aux **Etats-Unis**, sera rendu public l'indice de confiance des consommateurs qui devrait être en hausse passant de 94,5 à 96 points

Mercredi 26 novembre

Pour **la France**, sera publié l'indice de confiance des consommateurs du mois de novembre qui en octobre était à 85.

En **Italie**, sera également communiqué l'indice de confiance des consommateurs de novembre.

Au **Royaume-Uni**, sera connu le taux de croissance du PIB au 3^{ème} trimestre. Le taux devrait être de 0,7 % contre 0,9 % au deuxième trimestre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre les dépenses de consommation qui seront connues pour le mois d'octobre. Il faudra également suivre les ventes de biens durables qui devraient être mal orientées. Une baisse de 0,7 % est attendue.

Toujours aux **Etats-Unis**, plusieurs résultats importants seront communiqués concernant les ventes de maisons. Pour les maisons neuves, la stabilité devrait l'emporter.

Jeudi 27 novembre

En **Suisse**, sera connu le PIB du troisième trimestre. Au deuxième trimestre, le PIB avait stagné.

En **Allemagne**, sera rendu public l'indice de confiance des consommateurs. Il en sera de même pour le taux de chômage qui devrait rester stable à 6,7 %. En **Italie**, l'indice de confiance des entreprises sera publié.

Pour la **zone euro**, il faudra suivre l'indicateur du climat économique pour le mois de novembre, le sentiment des services et la confiance des consommateurs. Une petite dégradation est attendue pour ce mois-ci.

Au **Japon**, seront publiées les dépenses des ménages du mois d'octobre ainsi que l'indice des prix de ce même mois. Le taux d'inflation devrait revenir à 3 % dont 2 points sont imputables à la hausse de la TVA. Une estimation de l'inflation de novembre sera également communiquée. La consommation devrait être étale du fait de l'absence de gains de pouvoir d'achat. Toujours au Japon ; sera communiqué le taux de chômage d'octobre qui devrait rester stable à 3,5 %. Les départs des baby-boomers ont pour conséquence de tendre le marché du travail sans pour autant aboutir à des augmentations de salaire. Seront également à suivre la production industrielle et les ventes de détail du mois d'octobre. La production industrielle pourrait être à nouveau en recul avec une baisse de près de 1 %.

Vendredi 28 novembre

En **Allemagne**, seront connues les ventes de détail du mois d'octobre.

En **France**, l'INSEE publiera les résultats de la consommation des ménages pour le mois d'octobre. Après le recul du mois de septembre, une reprise est attendue alimentée par la baisse des cours de l'énergie.

Au niveau de la **zone euro**, sera communiquée l'estimation d'inflation pour le mois de novembre. Le taux d'inflation devrait rester stable à 0,4%.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata et d'O2P Conseil.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Olivia Penichou, Shahina Akbaraly, Valérian Denis et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Pour tout renseignement, contacter Shahina Akbaraly : contact@o2p-conseil.com

Sites Internet : www.lorello.fr / www.O2P-conseil.com

Adresse de facturation (si différente)

Organisme: -----

Service: -----

Adresse:-----

Tél.: ----- Fax: -----

Email de facturation: -----

N° de TVA intracommunautaire: -----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

RIB : 30004 01497 00010186836 27

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627

BIC : BNPAFRPPNIC

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 01 45 00 37 37
- Par email : contact@o2p-conseil.com
- Adresse : LORELLO ECODATA – 44, rue de Fleurus – 75006 Paris